

Réf: Dossier 452998

Avis de constitution

SOCIETE « MANSA AGRO INDUSTRIES » en abrégé « MAI »

Siège ABIDJAN ANYAMA GRAND CARREFOUR, Lot
ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/10/2025, et enregistrés le 15/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANSA AGRO INDUSTRIES » en
abrégé « MAI »

Objet : - Elevage et production animale, production agricole, agro-industrie, industrie alimentaire et élevage, commerce produit agro-alimentaire, industrie laitière, industrie bouchère.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA GRAND CARREFOUR, Lot
ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M TOURE VAKABA ALIOUNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11618 du 18/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71225/GTCA/RC/2025 du 18/11/2025

